


REQUALIFICATION RD 900 PERPIGNAN POLLESTRES

	Date	06/02/23	
	Lieu	Département des Pyrénées Orientales - Site Bretonneau	
REUNION DE CONCERTATION			
	Rédacteur	S.MARI	

Relevé de décisions

Objet de la réunion de concertation

La concertation publique organisée par le Département entre le 6 février 2023 et le 11 avril 2023 inclus a pour but d'informer et d'associer à l'élaboration du projet les différents acteurs locaux (partenaires, riverains, associations, agriculteurs, ...) concernés par le projet et de recueillir leurs observations sur les différentes options d'aménagement qui découleront des études préalables en cours, avant le lancement des procédures réglementaires.

L'objectif de la concertation ainsi défini permettra :

- D'éclairer les décisions du maître d'ouvrage par la connaissance du plus grand nombre d'enjeux à considérer,
- De légitimer les raisons de ces choix
- D'améliorer globalement la qualité du projet, de réduire ses impacts et d'optimiser ses avantages,

La réunion de concertation organisée le 6 février 2022 sur le site Départemental du quartier Porte d'Espagne à Perpignan est un temps d'échange qui s'inscrit dans le cadre de cette concertation.

Relevé de décisions

Madame la Présidente du Département introduit la réunion de concertation et présente les principaux objectifs du projet de requalification de la RD 900 entre Perpignan Porte d'Espagne et Pollestres envisagé en partenariat avec la Communauté Urbaine de Perpignan, à l'instar d'autres grands projets du territoire, et les communes concernées Perpignan et Pollestres.

Ce projet adapté aux enjeux actuels d'évolution climatique et d'attentes des usagers prévoit non seulement une amélioration des conditions de circulation routière mais aussi le développement du réseau des infrastructures de modes doux dans le respect des objectifs de développement durable.

Les services du Département présentent le projet en 5 points :

- 1 - Déroulement de l'opération
- 2 - Contexte du projet
- 3 - Résultat des études réalisées
- 4 - Projet envisagé
- 5 - Eléments de planning

Un temps d'échange prend place à l'issue de cette présentation.

Question 1 posée par un usager :

Comment gère-t-on la circulation pendant les travaux ?

Réponse du Département : Les espaces disponibles pour ce type de projet permettront de gérer correctement la circulation qui sera maintenue tout le temps du chantier.

Question 2 posée par un usager :

La piste cyclable sera-t-elle continue ?

Réponse du Département : Oui, la piste cyclable double sens sera réalisée côté Ouest de la RD 900 et sera continue entre le quartier Perpignan Catalunya et la commune de Pollestres. Des traversées sécurisées sont également prévues pour traverser la RD 900 au niveau de Perpignan (passerelle au niveau de l'échangeur du Mas Bon Secours) et au niveau de Pollestres (passage sous la RD 900 au niveau du giratoire projeté).

Question 3 posée par un usager :

La piste cyclable sera-t-elle accessible aux piétons ?

Réponse du Département : Oui, il s'agit d'une voie verte mixte pour tous les modes doux et pour les véhicules agricoles et dimensionnée en conséquence.

Question 4 posée par Monsieur Rémi GENIS adjoint de la ville de Perpignan :

Une limitation de la voie à 80 km/h est-elle envisageable ?

Réponse du Département : Il semble difficile de prévoir une telle limitation de vitesse d'agissant d'un projet de mise à 2x2 voies dont les caractéristiques sont adaptées à une circulation à 90 km/h. Il faut une cohérence de limitation de vitesse sur l'itinéraire pour que celle-ci soit effectivement respectée.

Question 5 posée par un usager :

Le projet de mise à 2x2 voies est une bonne chose mais va-t-il influencer sur les ralentissements en entrée de Pollestres ?

Réponse du Département : L'objectif du projet est de permettre la fluidité du trafic sur le tronçon concerné. Il ne peut répondre à tous les enjeux sur l'axe de la RD 900.

Question 6 posée par un usager :

Quel lien entre ce projet et le bouclage Sud du réseau de contournement de Perpignan ? Est-il toujours envisagé ?

Réponse du Département :

Lorsque les voiries nationales ont été transférées au Département en 2006 rien n'était programmé pour envisager un nouveau contournement Sud ;

Le Département a développé toute la Rcade Ouest en anticipant les évolutions, notamment par le dénivellement possible des giratoires créés et permettre la réalisation d'un projet de bouclage Sud. Il est également intervenu pour faciliter la circulation à moyen terme avec la mise à 2X2 voies de la RD 900 au niveau de la Prison.

Le principe de « coulée verte » au Sud envisagé dans les documents d'urbanisme de la ville de Perpignan et de la Communauté Urbaine contraint les possibilités d'intervention dans ce secteur.

Concernant le projet de requalification de la RD 900 entre Perpignan Porte d'Espagne et Pollestres, il ne relève

pas de la même problématique mais plutôt des enjeux de transit Nord Sud.

Question 7 posée par un usager :

Depuis l'ouverture de la Rcade Ouest le trafic semble plus soutenu sur la Rcade actuelle.

Réponse du Département : La Rcade Ouest a permis de délester le Pont Arago et de diriger le trafic sur des voies plus adaptées. Les itinéraires possibles sont plus ou moins pertinents en fonction des horaires.

Question 8 posée par Monsieur Frédéric GOURIER adjoint de la ville de Perpignan :

Les élus du territoire ont été sollicités par un prestataire du Département sur une réflexion relative à la poursuite du contournement au Sud du Territoire, qu'en est-il des résultats de cette étude ?

Réponse du Département : Les études relatives à un tel projet sont en cours en partenariat avec la Communauté Urbaine de Perpignan et sont longues. Les enjeux environnementaux et agricoles sur la zone nécessitent un recueil de données préalable très important et le travail de consolidation n'est pas encore totalement abouti. Il s'agit bien d'une réflexion préalable à tout projet. La sollicitation des acteurs du territoire avait pour but de connaître le ressenti et la dureté d'un tel projet de leur point de vue.

Question 9 posée par Monsieur Frédéric GOURIER adjoint de la ville de Perpignan :

La situation sur la Rcade Sud actuelle n'est pas satisfaisante d'un point de vue de la circulation et limite le développement économique. Les projets d'urbanisation ont été empilés anarchiquement sans prendre en compte les conditions d'accès pendant des années et une anticipation des problèmes relevés aurait été nécessaire. Les réflexions sur un projet de contournement le plus au Sud possible pour permettre un développement de l'urbanisation pourraient-elles avancer dans cette idée d'anticipation ?

Réponse du Département : D'une part, les ralentissements actuels ne sont pas au niveau d'autres grandes agglomérations du fait des projets anticipés décrits précédemment, et, d'autre part, il semble hasardeux de relier les difficultés du développement économique aux problèmes de congestion relative du trafic.

Des outils numériques d'orientation des usagers doivent déjà permettre d'optimiser l'utilisation des infrastructures existantes qui en fonction des horaires sont plus ou moins saturées, via des itinéraires alternatifs.

La création d'une rocade ne devrait pas permettre d'urbaniser juste à proximité. C'est pourtant les choix qui ont été faits par la ville de Perpignan avec la création de zones d'habitat le long de la Rcade actuelle, la transformant de fait en boulevard urbain. Au regard des arrivées de populations nouvelles avec des flux annuels positifs importants (4 000 arrivées nettes) et des contraintes de constructions nouvelles, il conviendrait aussi de réurbaniser l'intérieur des agglomérations en rénovant les logements détériorés et en utilisant les logements vacants.

Le principe de « coulée verte » évoqué plus haut et envisagé dans les documents d'urbanisme de la ville de Perpignan et de la Communauté Urbaine rend par ailleurs très complexes les solutions de contournement les plus au Sud du Territoire.

Question 10 posée par un usager :

Est-il prévu de profiter du doublement de la voie pour implanter une aire de covoiturage avec des bornes de recharge pour véhicules électriques ?

Réponse du Département : Oui, le Département a déjà créé des aires sur cet axe et notamment au Mas Sabole côté Villemolaque et à Pollestres. La localisation au droit du projet au niveau de l'échangeur du Mas Bon Secours n'est malheureusement pas possible du fait de la zone inondable. Pour autant le sujet de développement d'une nouvelle aire pourra être étudié.

Ville de Perpignan : La ville indique avoir prévu d'installer 100 bornes électriques sur son territoire d'ici à 2025.

Département : Le Département a déjà implanté une borne de recharge rapide pour véhicules électriques sur

l'aire multimodale et de covoiturage de Perpignan Sud. Il a également déployé, via un financement apporté au Sydeel, de nombreuses bornes de recharges pour véhicules électriques sur tout le territoire du Département. Au total, 25 aires multimodales et de covoiturage sont réalisées pour inciter à des déplacements durables et économiques.

Question 11 posée par un usager :

Quelle sera la durée prévisionnelle des travaux et à partir de quand ?

Réponse du Département : Selon l'obtention des autorisations réglementaires, l'objectif serait de pouvoir commencer les travaux en 2025 pour une période estimée à environ 18 mois de travaux.

Liste des participants

Usagers

Thibault CALATAYUD

Serge WARGNIER

Christian MAST

Fabien GUTIERREZ

Cathy MOLINER

Département

Hermeline MALHERBE – Présidente du Département

Thierry GUELMENGER

Arnaud FELICI

David RICHARD

Jérôme LARDIERE

Christine LAFONT

Sébastien BERNIER

Stéphane MARI

Ville Perpignan

Frédéric GOURIER Adjoint au Maire

Rémi GENIS Adjoint au Maire

Olivier PINOL

Perpignan Méditerranée

Alain BLANC

Séverine COLLOMB